



Aktenzeichen: BAFU-411.61-4/1/8

Journée OFEV « La biodiversité ça vaut le coup ! – Chacun y trouve son compte », 7.11.2019 – Résultats des Workshops

Contenu

| | |
|--|----|
| Domaine « Économie » | 2 |
| Domaine « Développement régional » | 3 |
| Domaine « Aménagement du territoire » | 4 |
| Domaine « Sport et tourisme » | 5 |
| Domaine « Politique des agglomérations » | 6 |
| Domaine « Agriculture » | 7 |
| Domaine « Forêt » | 8 |
| Domaine « Energie » | 9 |
| Domaine « Trafic » | 10 |



Domaine « Économie »

Groupe : Migros, Fondation Nature et Économie, Commune de Münsingen, Biologiste de la conservation, scienceindustries, OFEV

A quoi ressemble l'utilisation durable de la biodiversité et du paysage par rapport aux différentes politiques sectorielles ? Où voyez-vous le plus grand besoin d'action ? Quelle est la plus grande différence par rapport à la situation actuelle ?

Conclusions :

L'accent a été mis sur « l'économie » dans son sens restreint, soit les entreprises du secteur privé. Afin de s'orienter vers la durabilité, il a été relevé qu'il est nécessaire de ne pas considérer uniquement l'entreprise, mais également l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, y compris les impacts environnementaux à l'étranger. Le contraste entre le caractère volontaire de la durabilité et les exigences légales était au cœur de la discussion. Si certains des efforts déployés pour réduire l'empreinte écologique sont le fait du secteur privé, il est aussi clair que les efforts déployés sont plus généralement le fruit d'une pression du public. La volonté d'agir se manifeste surtout lorsqu'une atteinte à la réputation devient un risque financier. Cependant, dans de nombreux cas, les contradictions entre les exigences de durabilité d'une part et la demande de produits d'autre part demeurent. Ainsi, il peut s'avérer que les fabricants retirent l'huile de palme de certains produits et la remplacent par un produit encore plus problématique. Les entreprises sont en concurrence et ne sont pas prêtes à renoncer à des parts de marché. Cependant, une augmentation du prix des produits par rapport à la concurrence causerait exactement cela. C'est pourquoi, dans certains cas, les exigences légales sont souhaitées par les industries elles-mêmes, afin de créer des conditions de concurrence équitables pour tous. Le groupe a aussi discuté sur la nature des exigences légales. Selon le secteur, des conditions-cadres détaillées peuvent être avantageuses. Dans d'autres secteurs, un objectif cible peut être suffisant pour que les secteurs eux-mêmes décident par le biais d'un accord par quels moyens ils veulent atteindre l'objectif. Conclusion : les mesures appropriées sont à décider au cas par cas.

Mesures :

- Il faut exiger que les entreprises créent des nouveaux sites de production uniquement à des endroits où la biodiversité n'est pas considérée avec circonspection.
- Campagne auprès des producteurs afin de sensibiliser sur les dégâts pour la biodiversité ; d'autres idées de campagnes intéressantes du point de vue économique et comportementale : « Armoire à pharmacie » dans les magasins d'alimentation pour garder les produits nuisibles sous clés.
- Intégration en amont de la biodiversité dans les projets de construction ; conseil et transmission de connaissances notamment dans les petites communes où la conscience est souvent encore plus faible.
- Mise en place de « traducteurs », c'est-à-dire d'experts qui connaissent les secteurs et soutiennent le service public afin de trouver des mesures adéquates (directives, lois, accords sectoriels, etc.).

Domaine « Développement régional »

Groupe : représentant(e)s des services cantonaux, bureaux d'environnement et d'aménagement du territoire, hautes écoles, organisations actives dans la durabilité et dans la protection du patrimoine mondial, projets d'intégration ainsi qu'entreprises privées dans le domaine de l'horticulture et étudiants.

A quoi ressemble l'utilisation durable de la biodiversité et du paysage par rapport aux différentes politiques sectorielles ? Où voyez-vous le plus grand besoin d'action ? Quelle est la plus grande différence par rapport à la situation actuelle ?

Conclusions :

Selon l'avis des participant(e)s, l'utilisation et le développement durables dans le domaine du développement régional exigent une bonne coordination en ce qui concerne les objectifs durables et une stratégie participative, fondée sur le consensus et capable de recueillir une majorité.

Le principe de participation permet à la base de développer et de faire avancer ses propres projets. La population - également les couches sociales les moins instruites - devrait être activement impliquée. Cela nécessite à son tour une certaine sensibilisation et information à l'aide de canaux appropriés (langage compréhensible, visualisation intéressante). De cette manière, une réduction des « ressentiments » (peur des restrictions) ainsi qu'une valorisation des expériences positives seront rendues possibles. Les interfaces avec des secteurs similaires au niveau thématique ainsi que les organisations devraient être considérées comme une opportunité.

Indépendamment des mesures prises, les participant(e)s considèrent que la mise à disposition de ressources financières et humaines suffisantes pour la planification et la mise en œuvre d'un développement régional durable est un élément clé.

Mesures :

- Il faut que les décideurs prennent conscience de leur responsabilité en matière de développement régional durable. Pour y parvenir, il faut mettre en place un service de conseil compétent qui accompagne et sensibilise les décideurs et documente leurs actions. Sur cette base, des incitations positives (« récompenses ») sous forme de distinctions ou de notations pour les bons résultats pourraient être une option. A cette fin, les cantons doivent créer le cadre politico-stratégique et les incitations correspondantes. Le service de conseil est fourni, entre autres, par des experts de la recherche et de l'éducation ; les médias donnent un poids politique par des analyses critiques et servent de lien avec la population.
- Les campagnes d'éducation et de sensibilisation dans le domaine du développement régional durable doivent être étendues de manière générale et à tous les niveaux du système éducatif. Les mesures concrètes comprennent des programmes d'éducation et de sensibilisation dans les écoles, dans l'éducation des adultes et en tant que programmes de formation continue pour les personnes et organisations privées particulièrement intéressées et motivées. Il serait également envisageable faire le lien entre les campagnes de sensibilisation avec des incitations telles que des points de fidélité « biodiversité » (points B).
- Une stratégie cohérente de durabilité pour le développement et l'aménagement régional doit être élaborée et ancrée dans les différentes régions ainsi que dans les instruments de planification respectifs. Pour y parvenir, il faut associer les acteurs centraux de la politique et de l'administration (à tous les niveaux) ainsi que les associations actives dans le domaine du paysage. L'existence d'une structure institutionnelle régionale est un facteur important qui peut déterminer le succès d'un projet.

Domaine « Aménagement du territoire »

Groupe : représentant(e)s des disciplines architecture paysagiste, aménagement du territoire, géographie, sciences forestières, agronomie, sciences politiques, histoire, journalisme. Organisations : services cantonaux (nature et paysage), Station ornithologique, Jardin Suisse, Forum Paysage Alpes Parcs, études et bureau de planification et de conseil privés.

A quoi ressemble l'utilisation durable de la biodiversité et du paysage par rapport aux différentes politiques sectorielles ? Où voyez-vous le plus grand besoin d'action ? Quelle est la plus grande différence par rapport à la situation actuelle ?

Conclusions :

Le groupe considère qu'un développement de l'urbanisation vers l'intérieur axé sur la qualité est indispensable pour une utilisation durable de la biodiversité. Outre les aspects de la biodiversité, il s'agit aussi, par exemple, de la qualité des espaces ouverts, de l'adaptation au changement climatique ou de la prise en compte des structures historiques. L'augmentation de l'imperméabilisation des sols est de plus en plus due aux infrastructures de transport et aux bâtiments et installations agricoles. En plus de séparer les zones urbanisées des zones non urbanisées, c'est tout particulièrement dans les surfaces situées hors des zones à bâtir qu'une forte diligence est requise : à ce propos, le groupe a notamment mentionné la démolition et la compensation des interventions. La croissante demande sociale envers une qualité paysagère élevée dans l'environnement résidentiel ou dans les zones de récréation peut représenter d'un côté une opportunité importante, mais elle peut également comporter des risques en ce qui concerne une augmentation des perturbations dans les zones protégées due une société active 24h/24h. Afin de pouvoir envisager une utilisation durable de la biodiversité, au-delà de l'utilisation d'instruments d'aménagement du territoire, l'élimination des incitations inopportunes devrait être une priorité.

L'aménagement du territoire devrait de plus en plus viser des usages multifonctionnels. Afin de pouvoir piloter le développement, les stratégies régionales peuvent également apporter une contribution importante à l'orientation vers des objectifs durables. La gestion des processus devrait être de plus en plus axée sur des approches innovantes. Les réglementations statiques en matière de construction pourraient être rendues plus dynamiques et davantage orientées sur la qualité, et des plans de zone pourraient être élaborés en trois dimensions. L'inclusion des différents groupes d'interlocuteurs peut être améliorée.

Mesures :

- **Nouvelles idées pour les règlements de construction et pour les planifications** : La planification devrait se fonder davantage sur les qualités paysagères existantes. Les milieux suburbains, les espaces verts, les espaces ouverts et les aspects urbanistiques doivent être placés au centre de la planification. Les lignes directrices sont des points de départ importants pour l'élaboration des réglementations. La recherche devrait être renforcée dans ce domaine et les associations professionnelles ont également un rôle important à jouer. Les opportunités offertes par les différents labels devraient être davantage utilisées.
- **Se concentrer sur les processus de planification** : Outre le renforcement de la participation de la population dans les processus de planification, il est important de promouvoir des procédures d'assurance qualité telles que les concours ou des mandats d'étude. Le caractère à long terme des processus doit être garanti. Les opinions divergeaient quant au soutien financier (par exemple par les autorités fédérales) ou à la création d'incitations pour les organismes locaux de planification, mais les participant(e)s du groupe partageaient l'avis que la valeur ajoutée qui en résulte devrait être taxée. Des formations professionnelles et continues pourraient être encouragées.
- **Renforcement des communes** : Le soutien financier ainsi qu'un service de conseil pour les autorités communales doivent être envisagés. La sensibilisation sur l'importance des qualités du paysage et de la biodiversité pour les communes devrait être renforcée. Il a été exigé que les programmes d'agglomération soutiennent également des mesures dans le domaine de la biodiversité et de la qualité du paysage. Des programmes « nature et paysage » pourraient voir le jour et être soutenus par la Confédération.
- **Constructions hors zone à bâtir** : Il faudra renforcer l'exécution, réduire le nombre d'exceptions, mettre en place des déconstructions et des compensations ainsi que réduire l'imperméabilisation. Il faudra examiner de nouvelles formes pour les comités d'évaluation et pour cela il faudra solliciter les trois niveaux institutionnels fédéraux.

Domaine « Sport et tourisme »

Groupe : services cantonaux (nature et paysage, chasse), représentantes d'une commune et d'un parc d'importance nationale, ONG, CAS, bureaux, prestataires touristiques

A quoi ressemble l'utilisation durable de la biodiversité et du paysage par rapport aux différentes politiques sectorielles ? Où voyez-vous le plus grand besoin d'action ? Quelle est la plus grande différence par rapport à la situation actuelle ?

La nature et le paysage sont des ressources centrales pour le sport et le tourisme. Les sports les plus populaires en Suisse se pratiquent à l'extérieur (Observatoire Suisse du Sport). D'après plusieurs sondages, le paysage est considéré le motif le plus important du tourisme en Suisse. La population a facilement accès à la nature et au paysage : les loisirs, l'activité physique et la santé sont des aspects importants qui permettent en même temps de transmettre les expériences et les connaissances sur la nature et le paysage et renforcer l'idée « je protège ce que je connais ». Jusqu'à présent, trop peu d'attention a été accordée aux synergies et il y a un grand besoin d'action.

L'utilisation multifonctionnelle de la nature et du paysage par le sport et le tourisme pose un défi majeur en matière d'utilisation durable. Dans la plupart des cas, l'utilisation est superposée, c'est-à-dire qu'elle s'ajoute à l'utilisation ou à la protection primaire des sols. En plus de cette superposition, il y a deux autres défis majeurs pour une utilisation durable : 1) l'augmentation quantitative et spatiale (plus de personnes, nouvelles activités) et 2) l'importance économique du secteur pour l'espace rural (combinée à la pression économique à laquelle le secteur des téléphériques en particulier est exposé).

En résumé, l'utilisation durable signifie : quelle utilisation, où, quand, sous quelle forme et de quelle ampleur. Une bonne planification est nécessaire pour répondre à ces questions de manière différenciée. Afin de garantir la multifonctionnalité, les offres sportives et touristiques doivent être bien canalisées. Il faut tenir compte à la fois du niveau régional (concentration sur les zones fréquentées, sans perturber les régions calmes) et du niveau local. Au niveau local, les visiteurs peuvent être guidés par la gestion de l'offre (planification positive) et par d'autres mesures. Afin de créer des offres sportives et touristiques durables, il faut envisager l'intégration rapide et large de tous les groupes d'intérêts concernés (commune, canton, Confédération, ONG, tourisme, sport, etc.). En outre, comme dans la politique urbanistique, la planification doit avant tout s'effectuer dans le cadre de l'infrastructure existante (les infrastructures touristiques et sportives existantes doivent être maintenues et entretenues). Il est conseillé de ne pas investir dans le développement de nouvelles destinations. Les exploitants d'installations sportives, par exemple, devraient être obligés de constituer des réserves obligatoires afin de démanteler les anciennes installations qui ne sont plus utilisées et de restaurer les valeurs naturelles et paysagères. Les offres sportives et touristiques doivent être conçues de manière à ce que les zones protégées et leurs objectifs puissent être respectés.

Mesures :

- **Planification** : Implication précoce et large de tous les acteurs dès le début de la planification. Représentation équilibrée des enjeux de la nature, des habitants et de l'économie. Check-list pour la gestion de projet afin que tous les acteurs concernés puissent être définis et impliqués. Mieux connaître les besoins des utilisateurs. Sensibiliser les parties prenantes pour que les mesures de régulation soient acceptées. Planification différenciée dans les différentes zones. Renforcer la canalisation et la maîtrise du flux des visiteurs. En termes d'aménagement du territoire, définir des régions taboues contraignantes, des zones à tourisme doux et des « hotspots » du tourisme de masse.
- **Financement** : Financer de plus en plus des mesures de protection et de mise en valeur de la nature et du paysage par le biais de la taxe de séjour. Ainsi, conformément au principe du pollueur-payeur, les valeurs naturelles peuvent être restaurées et valorisées dans les régions concernées. Élaborer une taxe pour les activités « outdoor » qui sera versée dans un fonds. Ce fonds permettra de financer des mesures de développement des services, d'orientation et d'information des visiteurs (par exemple, gardes forestiers, points d'information) et de sensibilisation à la nature. De cette façon, il serait possible de démontrer aux utilisateurs que les valeurs naturelles ne sont pas disponibles gratuitement et que la valeur récréative globale de la nature et du paysage peut être renforcée.
- Renforcer la **sensibilisation** : très important. Aujourd'hui, il y a tendance d'économiser sur les services correspondants (par exemple le garde-faune) et les connaissances manquent (y compris dans les écoles).
- Profiter du **changement climatique** : renforcer la coopération interprofessionnelle pour des offres durables durant l'été.
- Les **contrôles** sont importants pour s'assurer que les comportements désirés soient effectifs. Un renforcement des contrôles est nécessaire.

Domaine « Politique des agglomérations »

Groupe : Représentant-es des établissements horticoles de la Confédération, Grün Stadt Zurich, Stadtgrün Berne, bureaux privés, entreprises horticoles, institution de formations (HAFL, ZHAW, PUSCH), SwissRe, ZHAW

A quoi ressemble l'utilisation durable de la biodiversité et du paysage par rapport aux différentes politiques sectorielles ? Où voyez-vous le plus grand besoin d'action ? Quelle est la plus grande différence par rapport à la situation actuelle ?

Conclusions :

Que signifie une utilisation durable pour la politique des agglomérations ?

- Agir en ayant conscience de l'importance de la nature et du paysage.
- Intégrer les thèmes nature et paysage à tous les niveaux, au début des processus de planifications et non à la fin.
- Compréhension du caractère variable des espaces verts, introduction de nouvelles représentations.
- Abandonner les habitudes et les exigences de perfection, combler les lacunes.
- Bonnes connaissances des matériaux, des plantes et de leur impact sur la biodiversité et la qualité de l'environnement.
- Prise en compte du développement qualitatif des espaces verts en amont des projets.
- Utilisation des bases de données nationales et une meilleure intégration des connaissances scientifiques.
- Prise en compte des questions d'imperméabilisation des sols et d'anticipation du ruissellement.
- Planification par le biais de processus participatifs

Mesures :

1. Intégrer un coaching en biodiversité dans les communes. Développer une offre de conseil pour les investisseurs, les aménagistes, les propriétaires, locataires etc. Personne de contact disposant d'une formation pratique (« Jardinier » disposant des machines nécessaires, qui pourraient être loués).
2. Intégrer des exigences pour des aménagements de jardins proches de la nature dans la législation communale (règlements de construction), afin que les planifications de jardins doivent être soumis à autorisation (règlement d'un maximum de pourcentage de surface imperméabilisée, pourcentage de construction, utilisation des plantes etc.). Base : compensation écologique LPN.
3. Certification de l'aménagement extérieur pour les entrepreneurs généraux (Standard ISO), créer un mécanisme incitatif qui a pour conséquence, que la certification soit liée avec la chaîne de valeurs des entrepreneurs généraux
4. Améliorer l'offre de formation et de sensibilisation à tous les degrés de formation ; intégrer le module « Biodiversité et qualité du paysage dans agglomérations/horticulture proche de la nature » dans la formation de base de différentes spécialisations
5. Création d'un modèle de plan directeur pour l'infrastructure écologique
6. Mise en place d'un registre pour les incitations financières.

Souhait :

*« En se fondant sur les résultats des **processus participatifs** et en faisant appel aux **connaissances scientifiques**, on dresse les **cartes de l'infrastructure écologique urbaine** nécessaires, puis on les met en œuvre au travers des **planifications** et **incitations financières**, tout en intégrant et **anticipant** les besoins du **changement climatique**. »*

Domaine « Agriculture »

Groupe : Instituts de recherches (FiBL, Agroscope), infofauna-karch, CFF, aménagements des eaux, aménagement du territoire, architectes paysagistes, OFEV, BLW, Représentant-es cantons et communes, bureaux privés, Conseillers en environnement, Naturpark Gantrisch, Birdlife, Sciences forestières, foresterie, Hautes écoles spécialisées

A quoi ressemble l'utilisation durable de la biodiversité et du paysage par rapport aux différentes politiques sectorielles ? Où voyez-vous le plus grand besoin d'action ? Quelle est la plus grande différence par rapport à la situation actuelle ?

Conclusions :

Que signifie l'utilisation durable pour l'agriculture ?

Utilisation durable des sols, circuits fermés, préservation de la santé des sols. Equilibre entre nature et production. Agriculture biologique. La biodiversité en tant que partie intégrante de l'agriculture. SPB et des espaces vitaux proches de la nature avec une qualité conforme aux Objectifs environnementaux pour l'agriculture (OEA), au bon endroit, riches en structures et établis en réseau. Les espèces et leurs habitats sont préservés, ou même promus, en mettant l'accent sur les espèces prioritaires nationales. Les déchets alimentaires sont pratiquement inexistantes et les produits biologiques bénéficient de leur valeur ajoutée (principe du pollueur-payeur pour les produits fabriqués de manière conventionnelle). Les incitations sont conçues de manière ciblée et l'agriculture est adaptée au changement climatique (agroforesterie, diversité des variétés, réduction du cheptel).

Mesures :

1. Orienter les cultures en prenant exemple sur le modèle des synergies naturelles. Une gestion adaptée aux conditions naturelles du site, adaptée au potentiel du site. Promouvoir l'agriculture biologique. Rotation des cultures : permet des périodes de récupération plus longues pour le sol (->les avantages pour la biodiversité augmentent.)
2. Un système d'objectifs pour la biodiversité régionale, définir des objectifs au niveau local et fixer des objectifs personnels, avec qualité : interconnexion, promotions des structures. Développer un nouveau modèle de gestion ? Reconnaître les potentiels. Renforcer le thème de la biodiversité dans l'enseignement agricole. Intégrer davantage la HAFL en tant que partie prenante dans la formation agricole. Créer une « ferme modèle » par région afin de présenter la valeur ajoutée aux futurs agriculteurs. Présenter des exemples de "bonnes pratiques" et promouvoir la communication entre les agriculteurs.
3. Repenser le rôle de l'agriculteur, replacer l'agriculteur au coeur du système : Responsabilité, confiance, dialogue doivent regagner à nouveau de l'importance. L'agriculteur est le garant du sol, on doit le remettre au centre du système. Changement du paradigme de la politique agricole et/ou détachement de l'agriculteur de la PA nationale.
4. Création de nouvelles incitations / taxes d'incitations, promotion des approches / systèmes innovants (contributions), davantage de conseil, une amélioration de la formation. Poursuite de la recherche de nouvelles approches novatrices : Riziculture, agroforesterie, adaptation au changement climatique, etc.
5. Amélioration de l'infrastructure écologique :
 - a. Office : fournit les lignes directrices
 - b. Cantons, communes : identifient les potentiels régionaux et soutenir les initiatives locales/régionales
 - c. Agriculteurs : mettent en œuvre les projets avec succès

Domaine « Forêt »

Groupe : SWILD, Commune Köniz, CSD Ing AG, AfW Aargau, AfW Solothurn, Jardin Botanique Berne, PNR Gruyère, WaldSchweiz, bureaux

A quoi ressemble l'utilisation durable de la biodiversité et du paysage par rapport aux différentes politiques sectorielles ? Où voyez-vous le plus grand besoin d'action ? Quelle est la plus grande différence par rapport à la situation actuelle ?

Conclusions :

Que signifie l'utilisation durable pour la forêt ?

Cela signifie la préservation de l'écosystème forestier avec toute sa biodiversité, la forêt doit être aménagée et capable de s'adapter au changement climatique. Cela signifie en premier lieu qu'une composition d'arbres, riche en espèces, est nécessaire qui pourra pour contrer au mieux le changement climatique grâce à sa variabilité génétique. La forêt doit répondre aux besoins multiples de la population. Forêt et animaux doivent être perçus, respectés et préservés en tant qu'unité. « Étalonner » les valeurs de la population. La régénération et le rajeunissement de l'habitat forestier doivent pouvoir être garantis. L'utilisation durable de la forêt signifie de préserver l'intégralité des fonctions de la forêt pour les générations futures. L'ensemble de la zone forestière doit être préservé tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif. La gestion des espèces exotiques envahissantes doit être contrôlée de manière à ne pas nuire à la biodiversité des forêts. La biodiversité n'est pas statique.

Mesures :

1. Les prestations de la forêt doivent être valorisées en termes monétaires et ainsi pouvoir être préservées. Les prestations de la forêt doivent générer les ressources nécessaires pour maintenir lesdites prestations sur le long terme.
2. Les différentes formes d'utilisation des forêts doivent être rendues visibles et la demande des prestations forestières doit être rendue visible sous forme numérique. Un marché (numérique) de l'offre et de la demande de services forestiers pourrait être créé, aussi pour réduire les coûts administratifs. On pourrait y "acheter" directement les services forestiers et les "offrir" en tant que propriétaire forestier.
3. La diversité structurelle de la forêt doit être mise en œuvre en fonction des conditions locales et de manière efficace
4. En vue du changement climatique, une "assisted migration" représenterait un compromis envisageable. Cela signifie, que la biodiversité sera introduite de manière ciblée et que la nature sera laissée à elle-même par la suite.
5. La compréhension pour le milieu forestier doit être promue auprès de la population. La population doit être sensibilisé pour la biodiversité dans les forêts Suisses.
6. Les écosystèmes sensibles doivent être protégés des perturbations à travers une gestion des visiteurs.

Domaine « Energie »

Groupe : Représentantes et représentants de vento ludens Suisse (Énergie éolienne), Sigmoplan AG, Grün Stadt Zürich, EWZ (Opérateur réseau)

A quoi ressemble l'utilisation durable de la biodiversité et du paysage par rapport aux différentes politiques sectorielles ? Où voyez-vous le plus grand besoin d'action ? Quelle est la plus grande différence par rapport à la situation actuelle ?

Conclusions :

- Transport d'énergie : Conséquences du RNI (rayonnement non ionisant) ↔ Faune et sols lors des câbles souterrains ? → Recherche scientifique nécessaire !
- Protection des oiseaux sur les lignes aériennes : Thème important pour la promotion / conservation des espèces rares → Mettre en œuvre !
- Production d'énergie : les énergies renouvelables (énergie éolienne, solaire) doivent être promues
- Énergie éolienne : evt. des installations plus petites pour l'approvisionnement local au lieu de grands parcs éoliens
- Énergie solaire : en combinaison avec la végétalisation ?
- Force hydraulique : thèmes « agrandir les barrages existants » vs. « nouveaux barrages » délicat, nécessite une discussion plus approfondie dans les domaines de la recherche, de la politique et de la pratique.
- Hydrogène : Très intéressant, mais encore trop peu connu. Promouvoir la recherche !
- Devise : Penser différemment, innover, sortir des sentiers battus !

Mesures :

1. Promotion des « systèmes combinés » comme énergie solaire et toitures végétalisées (Ex : Grün Stadt Zürich tente d'introduire ce concept) : contribution à la stratégie énergétique + promotion de la biodiversité dans les zones d'habitat → deux thématiques très actuelles. Par ailleurs : intégration de l'énergie solaire dans les façades. Acteurs clés : particuliers, communes, cantons.
2. Amélioration du stockage d'énergie provenant de sources renouvelables en raison des fluctuations de la production. Acteurs clés : Dans toute la Suisse → au niveau de la Confédération, cantons, recherche
3. ↑ Végétalisation dans les zones d'habitation → ↓ consommation d'électricité grâce au refroidissement. Acteurs clés : communes, cantons
4. Recherche : demeure très importante dans le domaine de l'énergie (par exemple : conséquence RNI ↔ Faune / Sols par rapport aux câbles souterrains ou la thématique de force hydraulique)

Domaine « Trafic »

CFF, Aéroport ZH, TBA ZH, Swild, bureaux privés, SA, SOB, Köniz, Impuls, UNA, Swissbryophytes, LU, Recycling, Info Species, Assurance invalidité, OFEV

A quoi ressemble l'utilisation durable de la biodiversité et du paysage par rapport aux différentes politiques sectorielles ? Où voyez-vous le plus grand besoin d'action ? Quelle est la plus grande différence par rapport à la situation actuelle ?

Conclusions :

- A ce jour, la qualité écologique des talus est réduite à la qualité botanique. La qualité des surfaces est dorénavant également à considérer d'un point de vue faunistique.
- La fonctionnalité écologique des espaces verts est centrale (impossible de dire aujourd'hui si les 20% définis dans le PA-SBS suffisent). L'entretien des talus doit être adapté de telle manière que la connectivité longitudinale soit garantie y.c. pour la petite faune (mot clé : différenciation)
- La collaboration entre tous les acteurs concernés est centrale, surtout pour la détermination des surfaces prioritaires.
- Mieux coordonner les besoins écologiques au niveau régional pour éviter que toutes les surfaces extensives (surfaces agricoles, talus routiers, talus ferroviaires) soient fauchées au 15 juin.
- Conflit d'intérêt : expansion constante et plus de trafic → meilleure exploitation
- Moins de routes = moins de circulation ?
- Conserver ce qui est déjà en place ; Définir des priorités.
- Utilisation optimale de la « fonction couloir » (déjà dans la phase de construction).

Mesures :

- Mise en place d'un groupe de travail permanent réunissant tous les acteurs concernés (Info Species, cantons, entreprises de transport)
- Réalisation d'une documentation pratique traitant des thèmes : semis, sursemis, entretien, machines, qualité des surfaces, etc.
- Création d'un centre de compétence Transport/Nature/Réseau/Paysage (sur le modèle des conseillers régionaux du Karch ou CCO/KOF) comme centre de conseil accessible à tous.
- Augmenter les exigences dans le domaine de la biodiversité lors des appels d'offres et adjudications pour les travaux d'entretien (insourcing ?)
- Utiliser la « fonction couloir » de l'infrastructure de transport de manière optimale pour la biodiversité (y compris l'entretien !).
- Vue intégrale
- Planifier les ouvrages de trafic de manière durable, rompre les pics de trafic grâce à un aménagement d'horaires → augmenter l'efficacité
- Rencherir le transport
- Introduction d'un programme « Nature, paysage, transports » sur la base du programme NPA (Nature, paysage, armée)